



CFE-CGC Orange

12 rue Saint Amand - 75015 Paris
Tél : 01 46 79 28 74 - Fax : 01 40 45 51 57
presse@cfecgc-orange.org

Communiqué du 17 novembre 2017

La CFE-CGC emporte le siège « cadres » au Conseil d'Administration et défendra le caractère stratégique d'Orange pour la France

Le second tour de l'élection des représentants des personnels au Conseil d'Administration d'Orange s'est achevé ce vendredi 17 novembre à 14h. Elle concernait l'ensemble du périmètre « France », maison mère et filiales incluses.

Il s'agissait de départager la CFE-CGC Orange et la CFDT pour l'attribution du siège « cadres ». La CFE-CGC Orange l'a emporté avec 39,90% des suffrages exprimés. Ses représentants siègeront donc au Conseil d'Administration d'Orange pour 4 ans.

La CFE-CGC confirme ainsi sa position de 1^{ère} organisation syndicale auprès des cadres chez Orange, déjà [constatée la semaine dernière lors de l'élection dans les Comités d'établissements](#) (CE). Elle progresse significativement, y compris auprès des « non cadres », avec une évolution globale supérieure à 7 points par rapport à la précédente élection au Conseil d'Administration d'Orange.

Sud et la CGT conservent, pour la troisième mandature consécutive, les deux sièges « non cadres ».

L'analyse en nombre d'électeurs confirme que le nombre de cadres a progressé, en dépit du net repli des effectifs globaux du Groupe Orange en France ces dernières années : ils représentent désormais plus de 51% des personnels, ce qui supposera une modification de la répartition des sièges au Conseil d'Administration pour la prochaine élection.

Résultats complets des élections 2017 au Conseil d'Administration d'Orange

	1er tour 2017		2e tour 2017	
	non cadres	cadres	ensemble	cadres
<i>participation</i>	68,14%	70,29%	69,24%	58,17%
CFE-CGC	9,07%	35,60%	22,97%	39,90%
CFDT + UNSA	19,97%	31,13%	25,82%	35,31%
CFTC	3,97%	7,06%	5,59%	*
CGT	28,77%	9,21%	18,52%	8,86%
FO Com	16,63%	8,66%	12,46%	7,96%
SUD PTT	21,58%	8,34%	14,64%	7,97%
* désistement en faveur de la CFDT				

Renforcée par ses résultats électoraux, la CFE-CGC continuera de défendre Orange en tant qu'entreprise stratégique pour la France...

[La campagne de la CFE-CGC Orange](#) a rappelé les positions qu'elle défend depuis plusieurs années concernant la place d'Orange dans l'industrie française et dans le secteur des télécommunications. Cette élection démontre que ces positions sont de plus en plus largement partagées par les personnels d'Orange... même si tous les actionnaires d'Orange, et l'État en premier chef, ne semble pas penser de même : hier encore, le Directeur de l'Agence des Participations de l'État, [dans une interview sur BFM](#), indiquait que, pour lui, Orange n'est pas un acteur clef pour la souveraineté nationale.

.../...

Les personnels de l'entreprise savent bien, pour leur part, qu'Orange est à la fois le premier investisseur dans le déploiement des réseaux à très haut débit - dont la Fibre - en France, un acteur clef de la cybersécurité, mais aussi une vitrine de la puissance technologique française. Orange Marine pose et maintient près du quart des câbles sous-marins dans le monde. Les implantations d'Orange en Afrique en font l'un des premiers contributeurs au développement économique de ce continent. Et Orange continue d'être un acteur majeur des télécommunications en Europe.

À ce titre, Orange mérite donc d'être traitée comme un fleuron de notre industrie, et la CFE-CGC continuera de la défendre en tant que telle.

... en même temps qu'elle portera la parole des personnels d'Orange au Conseil d'Administration

Même si les administrateurs salariés (4 au total en incluant l'administratrice représentant les personnels actionnaires) ne détiennent pas la majorité des voix délibératives au Conseil, ils connaissent parfaitement l'entreprise, ses métiers et son environnement.

Par la qualité de ses analyses et de ses propositions, mais aussi de ses témoignages sur la réalité concrète de l'entreprise, la CFE-CGC s'attachera à défendre la pérennité d'Orange, l'emploi et la place des personnels, non seulement dans l'activité productive, mais aussi en tant que partie prenante des décisions stratégiques pour le futur d'Orange.

Rappelons à ce titre qu'elle milite pour le développement de l'actionnariat salariés, qui représente aujourd'hui 5% du capital d'Orange et près de 11% des suffrages exprimés en Assemblée Générale des actionnaires. En partenariat avec l'ADEAS, elle défend les intérêts des personnels actionnaires dans une vision de long terme, qui vise aussi à investir les nouveaux pouvoirs conférés par la loi aux actionnaires salariés. C'est notamment la CFE-CGC qui s'est saisie de la loi Florange dès sa promulgation, pour faire doubler les droits de vote des personnels à l'AG des actionnaires d'Orange.

Élections au Conseil d'Administration d'Orange : évolution des résultats sur 3 mandatures

	2009		2013			2017			
	1 ^{er} tour		1 ^{er} tour		1 ^{er} tour		2 ^e tour		
	ensemble	cadres	cadres	ensemble	cadres	cadres	ensemble	cadres	cadres
<i>participation</i>	61,20%	58,95%	51,76%	51,91%	52,79%	55,70%	69,24%	70,29%	58,17%
CFE-CGC	12,32%	25,16%	29,05%	15,74%	28,12%	31,92%	22,97%	35,60%	39,90%
<i>évolution</i>				<i>+3,42 pt</i>	<i>+2,96 pt</i>	<i>+2,86 pt</i>	<i>+7,23 pt</i>	<i>+7,48 pt</i>	<i>+7,98 pt</i>
CFDT	20,44%	30,11%	32,28%	24,17%	32,73%	34,73%	25,82%	31,13%	35,31%
CGT	27,91%	14,79%	13,13%	22,99%	11,20%	10,20%	18,52%	9,21%	8,86%
CFTC				7,11%	10,00%	8,11%	5,59%	7,06%	
FO + CFTC	14,57%	15,09%	13,00%						
FO				11,49%	8,40%	6,78%	12,46%	8,66%	7,96%
SUD	24,76%	14,84%	12,54%	18,13%	9,56%	8,28%	14,64%	8,34%	7,97%
97-4				0,37%					

Contacts :

- Patrice SEURIN, Délégué Syndical Central de la CFE-CGC Orange - patrice.seurin@orange.com
- Sébastien CROZIER, Président du syndicat CFE-CGC Orange - sebastien.crozier@orange.com
(06 86 27 32 72) – Twitter : @crozierblog
- Patrice Brunet, Président de l'ADEAS - www.adeas.org - patrice1.brunet@orange.com
(06 89 30 40 23) – Twitter : @ADEASOrange

Vous pouvez

- retrouver nos communiqués sur le site web de la CFE-CGC Orange : <http://www.cfecgc-orange.org/communiqués-de-presse/>
- vous abonner à nos communiqués : <http://bit.ly/RecevoirNosCDP>

A propos de la CFE-CGC Orange

La CFE-CGC Orange défend tous les personnels du Groupe Orange, employés, maîtrises et cadres, en France et à l'étranger.

Depuis les premières élections au Comité d'Entreprise de France Télécom SA, la CFE-CGC progresse systématiquement à toutes les élections. A son score de 22,82% % aux élections CE de 2017 sur le périmètre de la maison mère s'ajoute une excellente représentation dans les filiales : 46,35% en 2014 dans les filiales de l'UES NRS qui opèrent sous la marque Orange Business Services, près de 40% chez Buyln, 61,8% chez EGT en 2014. Chez Orange

Pour défendre l'intérêt collectif des personnels, la CFE-CGC Orange intervient évidemment dans le dialogue social au sein du Groupe, où elle défend prioritairement l'emploi et les conditions de travail, convaincue que des personnels bien traités contribuent plus efficacement à la réussite économique de l'entreprise et qu'il faut donc mettre en place un management réellement « gagnant/gagnant ». Elle intervient aussi régulièrement sur la stratégie industrielle et financière, et sur les questions réglementaires, qui ont un impact fort sur la pérennité de l'entreprise.

Parmi ses actions clefs, on peut citer :

- l'initiative de la mise en place de l'Observatoire du Stress, qui a permis de mettre en évidence le lien entre un management dévoyé et la crise des suicides intervenue sous le mandat de Didier Lombard ;
- la dénonciation d'un dividende supérieur aux bénéficiaires, et la demande réitérée d'une baisse de ce dividende, dont le niveau obère actuellement les capacités d'investissement du Groupe Orange ;
- le doublement des droits de vote en AG pour les personnels actionnaires, qu'elle a fait activer dès la promulgation de la Loi Florange.

A propos de l'ADEAS

Les personnels d'Orange détiennent 5,4% du capital de l'entreprise, constituant le second actionnaire derrière l'État, qui en détient près de 23% (13,39% en direct, et 9,56% via BPI France).

L'ADEAS (Association pour la Défense de l'Épargne et de l'Actionariat des Salariés de France Télécom-Orange) est une association loi 1901 créée pour représenter et défendre les intérêts de tous les personnels actionnaires du groupe Orange (salariés, fonctionnaires et retraités).

Entièrement indépendante des banques comme de la Direction de l'entreprise, elle dialogue avec toutes les parties prenantes de l'actionariat salariés, tant les personnels actionnaires que les représentants de la Direction. Elle est force de propositions notamment pour ce qui relève du développement de l'actionariat et de l'épargne salariale, de la sauvegarde de l'entreprise et de ses emplois, et de la juste répartition des bénéfices entre travail et capital. Elle œuvre pour favoriser l'accès à l'actionariat salarié, et permettre à ces actionnaires « pas comme les autres » de contribuer au développement de l'entreprise comme à ses choix stratégiques.